



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation en Syrie

Question au Gouvernement n° 676

Texte de la question

SITUATION EN SYRIE

M. le président. La parole est à Mme Marielle de Sarnez, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

Mme Marielle de Sarnez. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, je voudrais exprimer notre très grande inquiétude face au drame humain qui se déroule actuellement en Syrie, dans la Ghouta orientale, mais aussi à Afrin.

Nous savons toute la place que la France a prise à l'ONU pour l'adoption, le 24 février dernier, d'une résolution du Conseil de sécurité exigeant à l'unanimité la cessation des hostilités sur l'ensemble du territoire syrien et un accès humanitaire immédiat et sans entrave aux populations.

Malheureusement, cette résolution est quasiment restée lettre morte. Il n'y a pas eu une seule journée où les centaines de milliers d'habitants de la Ghouta orientale n'ont dû subir les bombardements du régime syrien ! À Afrin, la Turquie, avec le soutien de milices islamistes syriennes, a lancé une offensive prenant ainsi en otage les 350 000 habitants pour éradiquer les forces kurdes, ces mêmes forces qui, je tiens à le rappeler ici, ont joué aux côtés de la coalition un rôle déterminant dans la lutte contre Daech. *(Applaudissements sur les bancs des groupes MODEM, REM, FI et sur plusieurs bancs des groupes UDI-Agir et LR.)*

Nous ne pouvons ni ne devons détourner le regard de ces situations dramatiques et nous résigner à l'insoutenable. Je veux rendre hommage à tous les acteurs humanitaires qui essaient de porter assistance aux populations civiles, parfois au péril de leur vie, mais il faut que la communauté internationale agisse pour faire cesser la violence meurtrière et protéger les populations du pire. Monsieur le ministre, quelles initiatives supplémentaires la France entend-elle prendre ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes MODEM, REM et FI ainsi que sur quelques bancs des groupes GDR et UDI-Agir.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Madame la présidente de Sarnez, vous avez raison de le dire : la situation en Syrie est insupportable, insoutenable, intolérable, et il appartient à chacun de prendre ses responsabilités.

Vous l'avez dit, deux semaines après son adoption, la résolution du Conseil de sécurité prévoyant une trêve humanitaire de trente jours en Syrie est restée lettre morte – je tiens à dire qu'elle concerne toute la Syrie, que ce soit la Ghouta est, que ce soit Idlib, que ce soit Afrin. Elle reste lettre morte...

Hier soir, à New York, le Conseil de sécurité a fait un bilan d'étape de la résolution : il est accablant. Il ne s'est pas passé une seule journée sans que cette résolution n'ait été violée : violée, parce que le régime poursuit ses offensives et ses bombardements contre les zones habitées ; violée, parce que des centaines de civils qui attendent des soins médicaux urgents, souvent vitaux, n'ont pas pu être évacués et que les médicaments même sont retirés des convois humanitaires.

Or, cette résolution s'impose à toutes les parties. Tous les membres des Nations unies doivent se mobiliser pour qu'elle soit appliquée et mobiliser leurs opinions publiques afin qu'elle soit validée.

Cette responsabilité appartient en particulier aux États militairement engagés sur le terrain : c'est ce que je suis allé dire à Moscou et à Téhéran il y a quelques jours à la demande du Président de la République. C'est le cas de la Russie, qui apporte un soutien aérien aux opérations du régime dans la Ghouta sans lequel Bachar el-Assad ne pourrait pas poursuivre ses offensives. C'est aussi le cas de la Turquie : si ses préoccupations quant à la sécurité de sa frontière sont légitimes, elles ne justifient en aucun cas des opérations militaires aboutissant à mettre gravement en danger les populations civiles.

Dans l'immédiat, il faut créer toutes les conditions pour que la trêve soit mise en œuvre. Nous faisons valoir le droit international contre la guerre. C'est ce que le Président de la République a dit très clairement hier soir. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM ainsi que sur quelques bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Marielle de Sarnez](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 676

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 mars 2018](#)